

SOCIÉTÉ

Service citoyen dès 2018 : 300 € par mois

La Wallonie lance enfin un service citoyen structuré pour les jeunes. 1 500 d'entre eux devraient s'y coller d'ici 2021.

Le service citoyen, ça fait longtemps qu'on en parle en Wallonie. Cette fois, il est officiellement lancé et encadré par la Région. Développé en collaboration avec l'ASBL « Plateforme pour le service citoyen », le but du projet qui sera lancé dès le 1^{er} septembre, de donner la possibilité à des jeunes de 18 à 25 ans de s'impliquer, l'espace de 6 mois, dans des tâches d'utilité publique dans domaines variés tels que l'aide aux personnes, l'environnement, l'agriculture, la protection animale, la nature et les forêts ou encore le patrimoine.

« Le projet a pour objectifs d'augmenter la cohésion sociale, d'en-

courager l'exercice d'une citoyenneté engagée, de renforcer la solidarité et enfin de favoriser le développement personnel des jeunes et, indirectement, leur transition vers la vie active », explique le ministre-président wallon Willy Borsus.

De 300 à 500 euros par mois

Le service citoyen wallon devrait monter en puissance.

À partir du 1^{er} septembre, il concernera une centaine de jeunes volontaires (ce service n'est pas obligatoire) qui, pour 28 heures par semaine minimum, toucheront une indemnité mensuelle de 300 euros.

En 2019, 400 autres pourront se lancer puis, 1 000 supplémentaires. L'indemnité sera alors de 500 euros par mois.

À noter qu'en ce qui concerne toute la législation entourant le service citoyen (lois sociales, protection, etc.), c'est le fédéral qui est compétent. Il devrait bientôt légiférer sur la question pour lui donner un cadre définitif et complet. ■ **M. Dum.**

► www.service-citoyen.be/